

TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ : CONCEPTION, INSTALLATION OU MAINTENANCE

ATTESTATION DE COMPÉTENCE POUR LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES PAR THERMOGRAPHIE INFRAROUGE

À l'issue du Jury qui s'est tenu le **11/06/04**

le CNPP atteste que M. **MEFTAH MEHDI**

a satisfait au contrôle de l'acquisition des connaissances
lui permettant de réaliser ces opérations
suivant les dispositions du document technique APSAD D19

Examen final réussi,
le **11/06/04**

Validité : voir au verso



Le Délégué Général,
Benoît Clair

Cette attestation de compétence ne se substitue pas à une habilitation électrique en cours de validité nécessaire pour le contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge conformément au document technique APSAD D19.



CNPP Entreprise, filiale du CNPP, a obtenu la qualification OPQF et la certification ISO 9001